

DE L'ÉTAT-PROVIDENCE A L'ÉTAT-VOLEUR...

Il se passe décidément des choses les plus scandaleuses que le soleil ait jamais éclairées. La Presse et les Partis gardent de Conrad le silence prudent. Le «*Libertaire*», qui s'enorgueillit d'une indépendance totale vis-à-vis des organisations politiques et économiques, et n'a pas les mêmes raisons de voiler la vérité, est à l'affût de tout ce que gouvernement, partie et presse désireraient garder caché. Seul, ou presque, il rompt une quasi-unanimité de silence et d'obscurité.

Aujourd'hui l'histoire d'une escroquerie financière où l'État fait figure de complice éhonté, confondra hommes d'État et Partis.

Une simple affaire d'or...

C'est par la lecture attentive des bilans des sociétés par actions, que le scandale fut dévoilé. Ce genre de lectures, s'il cet fréquemment fastidieux - surtout pour un anarchiste (mais... devoir oblige) - recèle parfois de prestigieuses trouvailles qui paient largement la peine subie vainement tant de fois.

Les «*Mines et usines de Salsigne*» exploitent la meilleure mine d'or de France. Leur bilan, présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 18 décembre, fait état d'un bénéfice d'exploitation de 123.381.000 francs. Ce chiffre prend une saveur toute particulière en regard du capital social qui ne s'élève qu'à 28 millions seulement. C'est dire que l'affaire est terriblement «*rentable*».

Pour échapper, d'une part, à la possible colère des exploités de l'entreprise, indignés d'un tel écart entre la source relativement fort modique des capitaux investis et des bénéfices fantastiques réalisés; d'autre part, pour soustraire ces millions à l'emprise avide de l'impôt progressif sur le revenu - dérisoirement appelé: impôt démocratique - la société n'a distribué que 5.589.000 francs, portant déjà le dividende au taux fort appréciable de 7%.

Les millions évanouis se retrouvent à différents postes: 4.805.000 francs aux amortissements; 3.573.000 francs aux réserves extraordinaires; 18.651.000 fr. en compensation des pertes subies durant les exercices allant de 1941 à 1944.

LA PLUS GRANDE PARTIE DU RESTE, 84.477.000 FRANCS. EST MASQUÉE SOUS LE POSTE «*PROVISIONS*».

Encore une fois, toutes ces sommes, à part le bénéfice distribué - 5.589.000 fr. - échappent LÉGALÉMENT à l'impôt sur le revenu!

Subvention gouvernementale ahurissante..

Là où l'histoire devient édifiante c'est lorsqu'on sait que la plus grande partie de ces bénéfices proportionnellement astronomiques - eu égard au capital investi - provient d'UNE PRIME VERSÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

Conséquence normale d'un régime social basé sur l'étalement-or - au lieu de l'étalement-besoins - notre gouvernement est contraint de rechercher à tout prix un accroissement de ses sources d'or. Aussi alloue-t-il aux «*Mines de Salsigne*» une prime de 100 fr. par gramme d'or extrait. Nous n'étonnerons que les naïfs éternels lorsque nous leur apprendrons que cette subvention royale fut attribuée par M. Philipp, alors ministre SOCIALISTE des Finances, sur la proposition favorable de M. Marcel Paul, alors ministre COMMUNISTE de la Production industrielle?...

La production d'or de 1945 atteignant 896 kg. 200, c'est donc la bagatelle de 89.620.000 fr. que nos deux «camarades marxistes» ont fait rentrer dans le coffre-fort du trust. Ceci explique le revirement d'attitude des «puissances d'argent» à l'égard des deux partis marxistes et leur sympathie très agissante envers le parti communiste et ses leaders, en particulier.

C'est donc l'État - et l'État, ici, mais ici seulement, c'est nous - qui fournit les sommes figurant aux postes «provisions» et «bénéfices distribués». Évidemment, ce n'est pas mal. L'entreprise produisant de l'argent (1.542 kg. 500) et de l'arsenic (2.021 tonnes) pour l'exploitation de 1945, du cuivre (315.713 kilos) pour l'exercice 1938-39, vous pourriez peut-être penser que la manne céleste gouvernementale a permis de recourir à cet abaissement tant prôné des prix de vente, que patronnent nos gouvernants? Ce serait alors mal connaître les hommes d'affaires et les hommes politiques, - lesquels s'entendent comme larrons en foire pour bernier le pauvre public.

Que penser de la générosité princière d'un État cependant en proie à des difficultés pécuniaires insurmontables? Un particulier, agissant de la même façon, serait immédiatement interné comme atteint de folie incurable.

Mais personne ne peut s'élever contre ce scandale, personne ne peut même le dévoiler, en raison de la solidarité ministérielle, qui, liant les ministres entre eux - nous venons de le voir - enchaîne les partis qui les ont mandatés et placés à ces fonctions - fort lucratives comme tout un chacun le sait.

La C.G.T. elle-même est obligée de garder un silence complice, accentuant la trahison envers le prolétariat qu'elle devrait défendre et guider. Car l'accroissement du rendement individuel ne réussit - nous le voyons clairement par cet exemple - qu'à gonfler outre-mesure, la marge bénéficiaire patronale sans profit aucun pour la masse des salariés et des consommateurs. Mais ce n'est pas tout!

Après la subvention, les avances!...

«Des arrangements ont été pris avec l'État, au sujet DES PRIX DE VENTE DE L'OR et contribueront à augmenter la rentabilité, déjà fort intéressante, de cette affaire...».

Mieux encore!

Un grand programme de travaux neufs et de rééquipement est en exécution, qui doit accroître, dans d'énormes proportions, la production générale de l'entreprise. Mais la société fait savoir que les sommes à débourser sont d'une telle ampleur qu'elle ne pourra les fournir à elle seule.

Aussi le Conseil a-t-il déclaré à l'assemblée du 18 décembre «que l'administration prenait en très sérieuse considération la demande de la société d'étendre à une période couvrant en principe plusieurs années la formule de financement applicable à 1947», ce qui revient à dire, en un français plus clair, que l'entreprise va obtenir une avance de l'État, remboursable en plusieurs années, sur les achats de machines-outils, excavateurs et appareils de levage dont elle a fait ou fera l'acquisition sur la tranche exigible en 1947.

En d'autres termes, la société va bénéficier, de la part de l'État, de facilité de paiement.

Cependant, sa trésorerie est, comparativement, beaucoup plus à l'aise que celle du prêteur, l'État français. Le bilan fin 1945, accuse 343 millions d'actifs DISPONIBLES ou RÉALISABLES pour 143 millions seulement de dettes envers tiers, dont, d'ailleurs, 113 millions à LONG TERME.

Mais l'État impécunieux peut bien se permettre le luxe d'attendre le remboursement des avances! Après tout, on ne prête qu'aux riches!

L'État, mécène de la Haute-Banque...

Les «Mines de Salsigne» sont une des nombreuses filiales du célèbre trust «Association minière», lequel est sous le contrôle, très étroit, de la Banque de l'Union parisienne - qui fut n'être pas nationalisée - de la Banque de Gunzburg et c^e, ainsi que de la tentaculaire Banque Mirabeaud et c^e.

L'Union parisienne étant «contrôlée» par les deux banques «patronymiques» déjà citées, les Mines de Salsigne sont donc, en fait, leur propriété et une très grosse part des bénéfices entre ainsi dans les caisses de ces deux puissantes représentantes de la Haute-Banque.

Comme ces bénéfices proviennent pour une grande partie des subventions gouvernementales, comme, d'autre part, les avantages de toutes natures, dont l'État comble l'entreprise, permettent à celle-ci une rentabilité étonnamment excessive, il s'ensuit donc, logiquement et clairement, que notre gouvernement démocratique, favorise et subventionne largement la Haute-Banque Nationale!...

...avec l'argent du prolétariat

Comment ne pas établir l'indispensable parallèle existant dans les rapports de l'État, envers les diverses couches, ou classes sociales?

Pour les puissances d'argent, les trusts, les 200 familles, la Haute-Banque enfin, facilités et avantages appréciables... et appréciés. Pour les travailleurs, les sévérités draconiennes d'un blocage de salaires irréductible. Et cette politique délibérément antisociale, dirigée avec intention contre les classes laborieuses, est effectuée par un gouvernement composé en majorité de ministres socialistes et communistes, s'appuyant sur une collaboration soutenue et efficace des deux partis considérés!

Le fait, s'il ne surprend aucun anarchiste, car c'était prévu - cela et bien d'autres choses encore - méritait d'être signalé pour l'édition des démocrates naïfs.

Mais le cynisme de nos ministres va plus loin encore. Les impôts, versés en 1945 au titre des impôts sur les salaires - taxes retenues à la source et supprimant la fraude QUI RESTE RÉSERVÉE AU GRAND PATRONAT - démontrent que les SALARIÉS ont payé TRENTE-CINQ FOIS PLUS D'IMPÔTS qu'en 1938 alors que le rendement concernant les impositions dues par les industriels et les commerçants ont seulement triplé!

La participation des travailleurs sur l'ensemble des recettes budgétaires de 1946 se chiffre au taux abusif de 43% du total. Le prolétariat fait donc pour la plus grande partie, les frais de l'escroquerie étatique; il finance les largesses de l'État envers les *Mines de Salsigne*; il paye de sa peine et de son salaire les priviléges iniques du grand patronat, ravi de l'aubaine.

Qu'attend donc le prolétariat - tous les exploités, qu'ils soient en bleus de chauffe, en blouse ou en faux-cols - pour mettre hors d'état de nuire, partis, C.G.T., État et capitalisme?...

Marcel LEPOIL.
